



CONSEIL INTERCOMMUNAL
«SÉCURITÉ DANS L'OUEST LAUSANNOIS»

Bussigny- Chavannes-près-Renens - Crissier - Ecublens - Prilly - Renens -
Saint-Sulpice - Villars-Sainte-Croix

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil intercommunal de
l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois"

Séance du 10 mai 2023

Présidence : M. Laurent Clerc

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL
"SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS"

Vu le préavis no 03/2023 du Comité de Direction du 22 mars 2023,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide :

- D'autoriser le Comité de Direction, de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois", à souscrire une assurance perte de gain maladie pour le personnel auprès d'Helsana Assurances complémentaires SA dès le 1^{er} juillet 2023.
- D'octroyer au Comité de Direction, de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" un crédit complémentaire au budget de fonctionnement 2023, d'un montant de CHF 176'550.-.
- D'imputer cette charge dans les comptes concernés, ceci conformément aux détails contenus dans le tableau au point 3 du présent préavis.

Ainsi délibéré en séance le 10 mai 2023.

Au nom du Conseil intercommunal :

Le Président :


L. Clerc

La Secrétaire :


S. Gosteli